

COMMUNE DE WEMMEL
Conseil communal Jeudi 25 avril 2019

Décisions

Application des articles 285 et 287 du décret sur l'administration locale

Présents : **Veerle Haemers**, président ; **Walter Vansteenkiste**, bourgmestre ; **Monique Van der Straeten**, **Christian Andries**, **Roger Mertens**, **Raf De Visscher**, échevins ; **Didier Noltincx**, **Wies Herpol**, **Steve Goeman**, **Monique Froment**, **Sven Frankard**, **Erwin Ollivier**, **Dirk Vandervelden**, **Mireille Van Acker**, **Arlette De Ridder**, **Said Kheddoumi**, **Laura Deneve**, **Marc Installé**, **Gil Vandevoorde**, **Driss Fadoul**, **Céline Mombeek**, **Houda Khamal Arbit**, **Carol Delers**, **Glenn Vincent**, conseillers ; **Audrey Monsieur**, directeur général ;

Excusé : **Vincent Jonckheere**, échevin;

*Le conseiller **Steve Goeman** quitte la séance à partir du point 17.*

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 20h00.

Le président propose de traiter en tant que point 16 le point 17 – Explications du consultant en sécurité/délégué à la protection des données. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal du Conseil Communal du 27/03/2019. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
2. Modification budgétaire n° 1 - 2019. Ce point est approuvé par 23 voix pour et 1 abstention (Marc Installé).
3. Règlement de participation. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
4. Création d'une commission communale pour l'aménagement du territoire. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
5. Création d'un conseil consultatif de l'environnement. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
6. Création d'un conseil consultatif en matière de loisirs. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
7. Création d'un conseil consultatif Concertation locale en matière de garde d'enfants (LOK). Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
8. Création d'un conseil consultatif en matière d'économie locale. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
9. Règlement relatif aux jetons de présence/frais de déplacement des membres des conseils consultatifs. Ce point est approuvé par 20 voix pour, 2 contre (Said Kheddoumi et Marc Installé) et 2 abstentions (Didier Noltincx et Driss Fadoul).

10. Organisation des classes de neige de l'école primaire francophone pour l'année scolaire 2019-2020 (mars 2020) et possibilité de reconduction pour l'année scolaire 2020-2021. Ce point est approuvé par 22 voix pour et 2 abstentions (Monique Froment et Sven Frankard).
11. Suppression de la ligne 'Stop' avenue J. De Ridder. Ce point est approuvé par 18 voix pour et 6 contre (Roger Mertens, Didier Noltincx, Said Kheddoumi, Marc Installé, Driss Fadoul et Houda Khamal Arbit).
12. Budget pour la fête 'Plus de 50 ans d'existence'. Ce point est approuvé par 23 voix pour et 1 abstention (Said Kheddoumi).
13. IGS 'Collaboration en matière d'intégration et de participation', projet SIMO : compte annuel et rapport 2018 et budget et plan annuel 2019. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
14. Farys : assemblée générale annuelle de TMVS association prestataire de services du 11/06/2019 : désignation d'un représentant et approbation de l'ordre du jour. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
15. Providentia CVBA : désignation d'un représentant à l'Assemblée générale des actionnaires. Monsieur Walter Vansteenkiste est désigné en tant que représentant à l'Assemblée générale.
16. Sécurité de l'information : explications du consultant en sécurité/délégué à la protection des données. Messieurs Dries Gutschoven et Pieter Taes, de VERA, commentent le point relatif à la sécurité de l'information.
17. Sécurité de l'information : rapport annuel 2018. Il est pris connaissance de ce point.

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Dirk Vandervelden

Demande :

- quel est le point de vue du Collège au sujet de l'extension du R0 ;
- comment ce point de vue a été adopté ;
- comment le Collège se propose de défendre ce point de vue.

Le bourgmestre répond que l'administration est favorable à un recouvrement du ring entre Zellik et Wemmel. Elle défend par ailleurs la proposition de chaussées parallèles au R0. Le Collège n'est pas partisan de l'option de 'boulevards urbains' ou voies latérales.

Initialement, il existait 5 ou 6 propositions émanant de la Werkvennootschap. A présent, il en existe une quinzaine.

Le Collège a toujours défendu la fermeture des bretelles d'accès et de sortie n° 8 et la revalorisation de l'avenue Limburg Stirum.

Nous ignorons à ce stade quand nous recevrons un feed-back, vu que la Werkvennootschap s'enquiert d'abord du point de vue des différentes communes environnantes.

Ce n'est qu'ensuite qu'une proposition définitive sera présentée et que la commune (le Conseil communal) devra se prononcer. La proposition en question sera bien évidemment d'abord évaluée au sein de la commission Mobilité du Conseil communal.

Erwin Ollivier

- Signale qu'un mineur d'âge a récemment été mordu par un chien en liberté. Il demande si la police pourrait mener une enquête et intervenir.

Le bourgmestre répond avoir connaissance de plusieurs incidents avec des chiens en liberté, toujours les mêmes. Le service Fonctionnement de quartier de la police AMOW tente de résoudre le problème par le biais d'une médiation, mais manifestement sans résultat. C'est à présent au parquet d'évaluer si des poursuites vont être intentées.

- Demande si une intervention en vertu de la législation sur les sanctions administratives communales serait envisageable. Le bourgmestre répond que le Service Sécurité intégrale attend à ce sujet une réponse du commissaire Rudi Segers.

Cette liste comportant une description succincte des décisions est disponible pour consultation auprès du Service Affaires Internes, à la maison communale, avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Wemmel, le 2/5/2019

Par ordonnance :
Le directeur général
AUDREY MONSIEUR

Le président
VEERLE HAEMERS